

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE

75014 PARIS - FRANCE

TÉL. 320.36.20

C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 337 HONDURAS: RIDEAU DE SILENCE SUR LE MASSACRE DE JUTICALPA

On se souvient des très graves événements qui se sont produits en juin 1975 dans la région d'Olancho, à l'occasion de la "Marche de la faim" organisée sur la capitale Tegucigalpa par l'Union nationale des paysans. A Juticalpa, dans le domaine "Los Horcones", quatorze personnes avaient été froidement massacrées par des militaires et des propriétaires, avant d'être jetées dans un puits. Les victimes étaient neuf paysans, un professeur, deux jeunes femmes et deux prêtres (cf. DIAL D 240).

Fin novembre 1975, treize paysans étaient à leur tour tués par des membres de la Fédération nationale des agriculteurs et éleveurs de Honduras. La fusillade avait eu lieu dans le domaine "La Unión", dans le département de Lempira.

Un an après le massacre de Juticalpa, les coupables sont toujours sous les verrous, mais le procès n'est toujours pas commencé; déjà on parle d'acquittement possible. Parallèlement, l'évêque d'Olancho, dont dépendaient les prêtres assassinés, vient d'être relevé de sa charge par le Vatican. Depuis juin 1975, les autorités honduriennes du gouvernement lui avaient interdit de remettre les pieds dans son diocèse. Son départ de l'aéroport de Tegucigalpa, le 8 octobre dernier, a été marqué par la présence de la quasi totalité des prêtres et des religieuses de son diocèse, ainsi que par celle de plusieurs centaines de paysans venus de la lointaine région d'Olancho; par contre n'était présent qu'un seul des six évêques du Honduras.

Dans ce dossier, quelques documents sur le premier anniversaire du massacre de "Los Horcones" à Juticalpa.

(Note DIAL)

1- LETTRE OUVERTE DE LA FEDERATION DES ETUDIANTS DE HONDURAS, ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (Publiée dans la presse le 24 juin 1976)

Dans quelques jours, il y aura un an que s'est produit l'horrible massacre de la propriété "Los Horcones", dans la région de Lepaguare (département d'Olancho), lequel s'est traduit par l'assassinat sauvage de onze honduriens et de trois étrangers.

La Fédération des étudiants universitaires de Honduras est extrêmement préoccupée devant l'évolution du procès des assassins qui se trouvent toujours au Pénitencier central.

D 337-1/6

Fidèles à la tradition de lutte de notre organisation aux côtés du peuple, et logiques avec nous-mêmes, nous sommes dans l'obligation de nous ériger en sentinelles permanentes pour la défense des plus hautes valeurs de la société hondurienne, aujourd'hui foulées aux pieds par les agissements criminels d'une minorité sanguinaire contre ceux qui luttent pour le développement, l'indépendance, le progrès social et la démocratie dans notre pays. En tant qu'étudiants honduriens, nous ressentons dans notre propre chair les douloureux événements du 25 juin de l'an passé, à l'occasion desquels a perdu la vie Ruth Argentina García Mayorquin, étudiante en sciences sociales. Dans le corps défiguré de Ruth, les grands propriétaires ont dessiné leur propre visage; ils ont fait naître en nous la volonté arrêtée de lutter sans trêve jusqu'à ce que les coupables soient châtiés.

Tout semble indiquer que les responsables du pouvoir judiciaire cherchent à créer les conditions pour un acquittement des assassins. Cela est confirmé par la lenteur étrange et inexplicable avec laquelle se déroule un procès qui n'en est encore qu'à la phase de l'instruction.

Il faut, selon nous, et le plus rapidement possible, faire déposer sous la foi du serment les membres de la Commission militaire de haut niveau nommée à cet effet; ils apporteront ainsi les preuves qu'ils affirment détenir et qu'à l'époque ils n'ont pas voulu dévoiler pour ne pas gêner l'enquête en cours.

Les institutions républicaines de la nation sont plongées dans une crise sérieuse et profonde: la crise du système dans son ensemble; mais il faut donner une place spéciale à la corruption, au discrédit et au chaos qui caractérisent le pouvoir judiciaire. Le peuple hondurien n'a plus confiance dans les partis politiques de l'oligarchie. Il est en train de perdre jour après jour la confiance dans le gouvernement que vous présidez; à moins que ne soient prises les mesures nécessaires pour appliquer un châtement exemplaire aux assassins qui ont fait la preuve de leur virilité et de leur "machisme" (1) en retirant la vie à des paysans, à des prêtres et à des femmes, avant de jeter leurs corps au fond d'un puits.

Remettre en liberté les assassins ce serait creuser le puits où tomberait le pouvoir judiciaire; ce serait légaliser la sauvagerie des grands propriétaires; ce serait surtout atteindre le point culminant d'un état permanent de frustration, de malaise et d'insatisfaction qui pourrait devenir propice à un débordement de colère populaire.

En ce moment crucial, il importe de rappeler que le gouvernement des Forces armées exerce le pouvoir par auto-délégation depuis le 4 décembre 1972 (2); à l'origine, cependant, le pouvoir souverain réside dans le peuple. Celui-ci a légitimement le droit d'exiger de ses gouvernants qu'ils fassent preuve de justice et d'équité devant la violation flagrante

(1) Dérivé de "el macho": le mâle. (N.d.T.)

(2) Par le coup d'Etat du 4 décembre 1972, le général Lopez Arellano reprenait le pouvoir qu'il avait exercé de 1963 à 1971. Mais suite à une grave affaire de corruption financière, il était déposé le 23 avril 1975 et remplacé par le colonel Melgar Castro, aujourd'hui chef de l'Etat. (N.d.T.)

te des règles les plus élémentaires qui président aux rapports humains dans la société hondurienne. C'est donc de vous que dépendent le comportement de la population et le cours des événements.

Nous ne pouvons sous-estimer les graves problèmes soulevés par la permanence d'une législation pénale archaïque et dépassée; éloignée totalement des réalités qu'elle prétend réglementer, elle aboutit à une confrontation permanente entre la loi - interprétée et appliquée selon la lettre - et les légitimes aspirations à la justice d'un peuple qui, comme le nôtre, est digne d'un meilleur sort.

La réforme du système judiciaire national, la restructuration du pouvoir judiciaire et sa revalorisation sont des tâches impératives; elles sont la voie nécessaire et obligée pour réconcilier la loi et la justice.

Sans plus, je profite de l'occasion, Monsieur le Chef de l'Etat, pour vous renouveler l'expression de ma haute et distinguée considération.

Ernesto Paz Aguilar
président

2- DECLARATION DU DIOCESE DE SANTA-ROSA (17 juin 1976)

Le 25 juin marque le premier anniversaire du crime de "Los Horcones", un événement odieux qui a endeuillé plusieurs foyers honduriens et étrangers, et jeté l'ignominie sur notre pays. A cette occasion, en tant que prêtres de la région de l'ouest et en union avec notre évêque, nous tenons à exprimer notre point de vue et à réaffirmer notre position sur cet événement.

1- Nous sommes solidaires de nos frères massacrés pour un grand idéal: rendre le monde plus humain et plus chrétien. La diversité des idées politiques de ceux qui ont été assassinés, qui est un droit appartenant à tout être humain, n'est pas un obstacle à notre solidarité de disciples du Christ et de sa défense de la justice.

2- Devant les hésitations et les utilisations faites de ce crime odieux, nous pensons qu'il est de notre devoir d'apporter des éclaircissements au peuple de Dieu.

a) Nous constatons que, si les auteurs intellectuels du crime d'Olancho, avec le sang versé, les vies fauchées, les personnes atteintes et les biens volés, allait terroriser l'Eglise dans sa mission évangélique, ils se sont bien trompés. Au contraire, les événements d'Olancho sont devenus un stimulant pour la continuation du travail d'évangélisation, dont l'axe principal est la promotion intégrale de l'homme et de tous les hommes (Populorum Progressio et Synode des évêques). Dans l'Eglise, il y aura toujours de ses membres prêts à donner leur vie pour leurs frères et pour les causes justes qu'ils défendent.

b) Un an après l'assassinat de quatorze personnes, après l'expulsion injustifiée de prêtres et de religieuses de ce département, après la per-

quisition et la mise à sac de l'évêché et des presbytères ainsi que le pillage et l'occupation, jusqu'à l'heure actuelle, de l'"Institut 18 février" de Juticalpa, sans que le gouvernement, pourtant fort de tous les moyens dont il dispose, ait découvert et fait connaître le ou les responsables d'agissements qui sont l'expression d'un plan parfaitement conçu et ordonné, tout cela montre que dans notre patrie les droits de l'homme les plus élémentaires ont été et continuent d'être violés.

c) Dans la lettre que la hiérarchie ecclésiastique et l'ensemble des mouvements apostoliques de l'Eglise ont adressée au chef de l'Etat et au Conseil supérieur des Forces armées (3) (lettre qui, à ce jour, est restée sans réponse), il était exigé du gouvernement:

- la mise en jugement et le châtement des responsables des événements de l'"Institut 18 février";
- la divulgation des résultats de l'enquête;
- la présentation par le gouvernement des prétendues preuves concernant l'implication de prêtres, de religieuses et de laïcs dans des mouvements subversifs, ainsi qu'il en a été fait état dans les communiqués officiels. Jusqu'à ce jour, ces preuves n'ont pas encore été présentées.

Quant aux fausses accusations lancées récemment contre l'Eglise ou contre des membres du clergé (comme l'affirmation qu'un mouvement de prise du pouvoir trouverait à "s'alimenter dans l'Eglise catholique"), nous les tenons pour primaires et, qui plus est, tendancieuses.

d) D'après le communiqué officiel du 23 juillet de l'an passé (3), le gouvernement disait disposer de documents montrant la participation de certains membres de la Fédération nationale des agriculteurs et éleveurs de Honduras (FENAGH) dans les événements d'Olancho, en collusion avec des membres de l'Armée. Nous nous demandons pourquoi ces documents n'ont jamais été rendus publics et pourquoi aucune action judiciaire n'a été entreprise à l'encontre de ceux qu'accusaient les documents. Nous nous demandons également pourquoi les présumés coupables ne se sont pas défendus publiquement des accusations lancées contre eux, si ces dernières sont fausses.

Nous sommes conscients que, vu la corruption administrative en vigueur, nos exigences ne peuvent que tomber dans le vide parce qu'elles vont à l'encontre des intérêts existants.

De toute façon, nous ne voulons pas que notre silence face à l'injustice nous englobe parmi ceux que Medellin qualifie de complices de l'injustice: "Sont également responsables de l'injustice tous ceux qui n'agissent pas en faveur de la justice grâce aux moyens dont ils disposent, et qui restent passifs par peur des sacrifices et des risques personnels qu'implique tout acte audacieux et réellement efficace." (Medellin, document sur la paix, 18.)

Nous demandons aux organismes concernés de joindre leurs efforts pour rendre justice aux personnes assassinées et aux populations. Pour notre part, nous sommes résolus à continuer les démarches nécessaires en ce sens.

3- Nous invitons tous les catholiques et tous les hommes de bonne volonté à prier le Seigneur pour les morts. Nous les invitons surtout à continuer, sous l'impulsion de l'esprit du Christ, à oeuvrer dans l'idéal

et la générosité pour que le Honduras devienne un pays de respect des droits de la personne humaine et de lutte en faveur d'une vie plus juste plus humaine et plus chrétienne.

Santa-Rosa de Copán, le 17 juin 1976

José Carranza Ch.
évêque de Santa-Rosa de Copán
Iván J. Ayala
prêtre, président du Conseil presbytéral
Fausto Milla
prêtre, secrétaire du Conseil presbytéral

3- COMMUNIQUE DE LA NONCIATURE PARU DANS LES JOURNAUX DE HONDURAS
(18 août 1976)

La Nonciature apostolique fait savoir que le Saint-Père a nommé administrateur apostolique "sede plena" (4) de la prélatrice d'Olancho le R.P. Celestino Pennisi, o.f.m., auquel ont été concédées toutes les facultés d'Ordinaire diocésain.

Tegucigalpa, le 18 août 1976

4- LETRE D'ADIEU DE MGR NICOLÁS D'ANTONIO, EVEQUE D'OLANCHO (21 août)

Mes chers amis et chers fidèles,

En raison des circonstances très particulières et complexes du département d'Olancho, je n'ai plus la liberté d'y exercer mes tâches pastorales. En conséquence, le Saint-Siège m'a relevé de ma charge le 18 août 1976 et a nommé le R.P. Celestino Pennisi, o.f.m., comme administrateur apostolique, moi-même demeurant évêque titulaire d'Olancho. Le P. Celestino est bien connu du clergé et des religieuses de la prélatrice à cause des attentions délicates qu'il a eues pendant les jours douloureux des détentions. Je suis éternellement reconnaissant à sa province de l'Immaculée Conception aux Etats-Unis (5).

Je suis donc en conscience obligé d'obéir aux directives du Saint-Siège car j'y reconnais la volonté de Dieu. J'en remercie Dieu, bien que mon coeur soit blessé par la nostalgie de ne plus faire personnellement paître mon troupeau.

Je quitte ma prélatrice sans ressentiment aucun. Conjointement avec les prêtres, les religieuses et les laïcs du diocèse, je me suis efforcé de mettre en pratique les enseignements de Vatican II et les documents de Medellin. Nous savons tous que faire cela c'est prendre des risques. Le massacre sans précédent du 25 juin 1975 en est la preuve. Mes nombreux efforts en vue d'ouvrir un dialogue ont été vains. Je n'en pardonne pas moins à tous de tout coeur est j'espère aussi être pardonné à mon tour.

(4) C'est-à-dire avec les pleins pouvoirs bien que l'évêque remplacé reste titulaire du diocèse. (N.d.T.)/(N.d.T.)

(5) Mgr Nicolas est lui-même de nationalité nord-américaine.

Le sang des nouveaux martyrs, celui des PP. Iván et Casimiro, celui des jeunes femmes et des paysans, un jour, d'une façon ou d'une autre, par le pouvoir de l'Esprit-Saint et la médiation maternelle de Marie, fera des merveilles dans les esprits et les coeurs des gens d'Amérique latine.

Combien il est vrai que les manières de Dieu ne sont pas les manières des hommes! Dans la foi, nous savons que c'est Lui qui tient les rênes. Je vous exhorte donc à soutenir fermement votre nouveau pasteur et à édifier avec lui le Corps du Christ à Olancho.

Avec tout mon amour.

Nicolás d'Antonio
évêque titulaire d'Olancho

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140 F - Etranger: 160 F
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE

Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris

Commission paritaire de presse: n° 56249

D 337-6/6